



**Séance du Groupe de coordination (GDC)
Mercredi 16 octobre 2019 de 17h à 18h
Compte rendu de séance adopté**

Personnes présentes : Céline Merad Malinverni ; Sophie Canellini ; Marc Piccand ; Dominique Bruxelles ; Anne Sgard ; Anne Perréard-Vité ; Alain Müller (en remplacement de Rémy Kopp).

Personnes excusées : Isabelle Mili ; Greta Pelgrims ; Roland Emery ; Francesca Marchesini ; Juan Rigoli ; Rémy Kopp.

Prise du PV : Laurence Hofmann

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du PV du 19 juin 2019
 3. Informations générales des co-présidentes
 4. Retour sur les filières de formation
 - a. Fep
 - b. Mesp
 - c. Forensec
 - d. Formation continue
 5. Divers
-

La séance est ouverte à 17H00 par Mesdames Céline Merad Malinverni et Sophie Canellini (en remplacement d'Isabelle Mili).

1. Adoption de l'ordre du jour (OJ)

L'OJ est adopté.

2. Adoption du projet de procès-verbal (PV) du mercredi 19 juin 2019

Le projet de PV est adopté avec les modifications communiquées par la MESP.

3. Informations des co-présidentes

- Absence de représentation des associations professionnelles au Groupe de coordination : ce problème est relevé et doit être solutionné ;
- Retour sur la Motion 2305 et sur le projet de loi en faveur d'une formation en enseignement primaire réduite de 4 à 3 ans : qui sont tous deux toujours en cours ;
- Rapport rendu par la société Ecoplan de Bern, à l'issue de l'audit effectué au sein de l'IUFE. Le rapport a été remis à la Conseillère d'Etat pour analyse et positionnement du DIP.
- Une réponse sera apportée sur les 2 dossiers précités d'ici au printemps 2020.

Il est indiqué que le Conseil d'orientation stratégique de l'Université (chargé des questions relevant de l'orientation de la politique universitaire, et notamment de donner son avis sur la



convention d'objectifs, le plan stratégique à long terme, le budget inscrit dans le plan financier pluriannuel, la création et la suppression des unités principales d'enseignement et de recherche et les collaborations institutionnelles) pense que la formation des enseignants doit rester sous l'égide de l'Université de Genève.

4. Point de situation des 3 filières, FEP, FORENSEC et MESP.

A. FEP

- Déploiement du nouveau dispositif FEP 2.0 qui répond aux exigences fixées.
- Le BSEP2 a débuté sur la base des modifications et le BSEP3 débutera dès 2020.
- Sur la question des camps et des devoirs surveillés, l'évolution de ces 2 objets se poursuit avec la mise en place d'une personne répondante au niveau du DIP pour chaque dossier.
Les modalités de gestion doivent être ajustées mais restent obligatoires. Un document d'information est en cours de rédaction qui reprend l'ensemble des questions posées. Les réponses adéquates seront fournies afin de garantir un système efficient.
- Sur la question des stages linguistiques, les conventions sont en cours de négociation. Une séance d'information sera donnée fin novembre 2019. Le 1^{er} stage linguistique aura lieu en juin 2020, pour la première volée d'étudiants. Concernant le stage linguistique, une réflexion est en cours sur l'éventualité que les étudiants puissent travailler en duo au sein des classes suisses allemandes. L'intérêt pédagogique peut être démontré.
- Engagement à 20% d'un collaborateur scientifique pour 2019-2020 et renfort apporté par deux personnes Béatrice Brauchli, chargée d'enseignement et Françoise Sutterlin coordinatrice de formation au sein de la DGEO
- Mise en place de forces de présentation et pédagogiques pour la question des stages en responsabilité de 2 semaines, afin d'assurer un suivi soutenu.
- Nécessité de mener une réflexion sur la 1^{ère} année de tronc commun en profession enseignante afin de permettre aux étudiants une prise de conscience réelle de la profession enseignante.
- La question de l'augmentation du nombre de places de stages, de 100 à 120, reste pour l'instant en suspens.

B. FORENSEC

- La rentrée s'est bien déroulée ; un bilan sera effectué lors de la prochaine séance enseignants/FT qui a lieu en novembre. La diversité des stages rend la gestion des stages complexes, tant du point de vue des établissements que du suivi sur le terrain. Le nombre d'étudiants qui passent de 1^{ère} année en 2^{ème} année ayant augmenté, le volume d'accueil devient considérable, surtout au secondaire II. La difficulté est accrue par les exigences qui découlent des accords sur l'emploi et l'obligation du stage en responsabilité en 1^{ère} année.

b. Bilan

Un premier bilan montre que les étudiants en Mase I effectuent la totalité de leurs stages en responsabilité (1^{ère} et 2^{ème} année), et 80% des Mase II ont aussi des stages en responsabilité dans les 2 disciplines.

c. Nouvelle organisation de la formation



L'organisation est concentrée sur le vendredi ce qui pose quelques difficultés auprès des directions d'écoles. Toutefois aucun changement à ce stade ne peut être envisagé dans la mesure où l'étudiant a besoin de temps pour se former. Une réflexion doit être faite également en termes de volume annuel de stage.

Un remplacement de longue durée convertit en période de stage est également une possibilité à étudier.

C. MESP

Les représentants de la MESP, Greta Pelgrims et Roland Emery, étant absents à cette séance et excusés, Greta Pelgrims a au préalable adressé par mail les informations à communiquer pour ce point :

a. Reconnaissance CDIP : en attente du retour de la commission de reconnaissance CDIP suite à l'envoi du complément demandé.

b. La MESP a été clairement informée des nouveaux partenaires du DIP / OMP siégeant dans les différentes instances et collaborations avec la MESP. Le travail se poursuit suite à un bon tuilage. Le DIP et l'OMP en sont vivement remerciés.

c. Admission 2019 : finalement 4 (et non 5 comme annoncé en mai 2019) étudiants titulaires d'un diplôme en enseignement primaire sont admis, la 5e, bien qu'admise, ayant retiré sa candidature.

d. Par différentes sources (conseillère aux études, responsable académique des stages), la MESP a appris que quelques étudiants admis en MESP sont déjà engagés sur des CDD à l'OMP et à taux d'activité plus élevé que ce que l'IUFE recommande. La MESP a parlé de ces situations à risque pour les études, voire aussi pour l'emploi, avec Vincent Boutière, représentant OMP dans la Commission paritaire Enseignement-stage-emploi de la MESP. Toutes les parties concernées demeurent ainsi attentives sur cet objet.

Les RH, en la personne de Monsieur Marc Piccand, ajoute qu'il va se tenir informé sur l'état de cette situation.

DAS-DomES : tout suit normalement son cours.

D. Formation continue

- CAS O2A : la formation a commencé.
- CAS en soutien pédagogique pour le secondaire I et II : formation à mettre en place sur la base des problématiques réelles qui sont rapportées.

6. Divers

Pas de points en divers.

La séance est levée à 18H00